

Pays Vallée de la Dore

- ◎ 2 bassins de vie autour des sous-préfectures d'Amber et Thiers
- ◎ 10 Communautés de communes
- ◎ 85 communes
- ◎ 75 000 habitants

Rapport d'activité 2013

Perspectives 2014



En 2013, le Pays décline sa nouvelle identité!



1.	Édito	p. 3
2.	Politique culture	
	• <i>Synthèse du CCT 2013</i>	p. 4
	• <i>L'exposition-événement de Fer et Dore</i>	p. 5
	• Le projet culturel et perspectives 2014	p. 6
3.	Politique mobilité	
	• <i>Les prémisses d'un observatoire de la mobilité</i>	p. 7
	• <i>Le covoiturage comme une réponse à la mobilité</i>	p. 8
4.	Politique service	
	• <i>Fin du programme Mieux s'organiser pour mieux se soigner sur le Pays vallée de la Dore</i>	p. 9
	• <i>Lancement de la concertation sur la prise en charge de la personne âgée en perte d'autonomie en appui de la mission MAIA</i>	p. 10
5.	Politique Habitat	
	• <i>L'élaboration des PLH</i>	p.11
	• <i>Habiter autrement les centres-bourgs</i>	p.11
6.	Contrat Auvergne +	
	• <i>Suivi et avancement du contrat au 31/12/2013</i>	p.12
	• Le contrat Auvergne + en image	p.13 et 14
7.	Vie de l'association	
	• <i>Bureau</i>	p.15
	• <i>L'équipe</i>	p.15
	• <i>Communication</i>	p.15
	• <i>Les séminaires Un Pays pour tous</i>	p.16
	• <i>Le Pays Vallée de la Dore en Auvergne</i>	p.17
8.	Perspectives 2014	p. 18
9.	La presse en a parlé	p.19

Édito

2013 a marqué un tournant décisif pour le Pays Vallée de la Dore. Devenu visible avec l'exposition-événement De Fer et Dore, le Pays a aussi souhaité profiter de cette année de transition pour lancer la réflexion sur son devenir. Pari tenu avec l'appui du cabinet Mati dirigé par Mohammed Chahid, et l'organisation de 4 séminaires de travail qui ont rassemblé 130 personnes de juin à novembre. Aujourd'hui, cette feuille de route vous est présentée à l'occasion bilan et des perspectives pour 2014.

**Alain Néron
Président du Pays Vallée de la Dore**

Les principales dates à retenir pour 2013

- 20 février 2013 : AG 2013
- De février à décembre 2013 : Exposition évènement De Fer et Dore
 - 9 avril 2013 : Présentation et lancement de la communication
 - 7 juin 2013 : Vernissage de l'exposition
 - Novembre 2013 : Prolongement de l'exposition jusqu'au printemps 2014
- De juin à novembre 2013 : 4 séminaires Pays
- 25 octobre 2013 : Participation au 1^{er} forum « Auvergne 2030 »
- 7 décembre 2013 : Participation aux assises du Pôle Métropolitaine Clermont Vichy Auvergne

Le Conseil Culturel de la Vallée de la Dore (CCT)

Dispositif régional commun à chaque Pays auvergnats, le CCT est un outil de concertation qui permet au territoire de bénéficier de crédits régionaux pour des projets événementiels et opérationnels.

Il est composé de 4 membres experts et 4 membres élus.

- ◎ Céline Bouteloup, Agent de développement du Pays d'Olliergues
- ◎ Jacques Bechon, Représentant d'associations culturelles
- ◎ Jean-Christophe Lacas, Directeur du Projet de médiathèque numérique
- ◎ Lionel Zwenger, Directeur du Bief
- ◎ Marie-Gabrielle Gagnadre, Présidente Entre Dore et Allier
- ◎ Dominique Hiberty, Vice-président Pays de Cunihat
- ◎ Patrick Mauboussin, Maire d'Olliergues et vice-président du Pays
- ◎ Paul Rodier, Président Montagne Thiernoise



En 2013, ce dispositif s'adresse aux associations et collectivités qui ont un projet culturel faisant appel à des compétences artistiques et professionnelles. Il a permis de soutenir les manifestations suivantes profondément ancrées sur le territoire et une première édition du festival Aubus'song.

Porteur de projets	Intitulé	Montant accordé
Centre Culturel Le Bief	Actions et programmation 2013	25 000
Centre Culturel Le Bief	Saison buissonnière 2013	4 000
Groupe Folklorique « Livradoué Dansaïre »	La Ronde des Copains du monde	4 000
Association pour le Développement de l'Animation, de la Culture et des Loisirs	Festival de Saint Germain	3 800
Compagnie Jolie Môme	La Belle Rouge	4 000
Association Aubus'song	Festival Aubus'song	3 000
Association Les Concerts de Vollore	Les Concerts de Vollore	6 000
Drôles de femmes	Festival l'air vient d'ailleurs	1 500
Association la gratte à 2 pattes	Festival rural à Chateldon	2 000
APACOP	Rencontres internationales d'art contemporain "Aux Arts Citoyens"	2 000
Commune de Lezoux	Lezoom sur l'art	1 000



Renseignements :
Emilie Grille 04 73 53 16 91
vallee-dore@orange.fr



L'exposition-événement De Fer et Dore

Projet impulsé par la commission culture, il a bénéficié d'un 1^{er} soutien de la part du Conseil Régional en 2012 à hauteur de 2 500 €.

Lancé en 2012, le projet a vu le jour dès le mois de février 2013, les œuvres ont été installées sur l'ensemble du territoire et au delà avec la Chaise-Dieu, une installation qui n'est pas passée inaperçue et qui a été largement couverte par la presse.

Les premiers mois de l'année auront été aussi consacrés à la médiation autour de l'évènement, avec un groupe de travail très dynamique, composé des acteurs touristiques et culturels, qui a contribué à la rédaction des notices et des documents de promotion.

À l'occasion du vernissage, l'opération communication a été lancée avec la mise en ligne du site internet dédié à l'évènement, puis la diffusion des supports (flyers et carte-poster) dans les lieux touristiques et artistiques. Le Pays en profite pour remercier l'ensemble des acteurs qui ont contribué à la promotion de cet évènement, sans oublier « l'Agence Qui Plus Est » retenue comme prestataire. Les retombées médiatiques ont été importantes au lancement, à la fois avec une couverture dans la presse locale et régionale (En Auvergne).

Le site internet a été apprécié pour sa forme et son contenu.

Cette opération a été saluée par l'ensemble des partenaires et a suscité des débats, entre admiration et incompréhension du travail d'Yves Guérin. Le Pays se félicite d'avoir réussi à relever ce défi, symbole du travail ensemble !

L'exposition est prolongée jusqu'au printemps 2014, sur proposition d'Yves Guérin et à titre gratuit, les mois supplémentaires seront mis à profit pour poursuivre le travail de médiation auprès des scolaires

Le budget global est conforme aux prévisions initiales.

Dépenses 2013	Montant TTC	Recettes	Montant TTC
Transport des œuvres	9 185	CCT (dont 2500 en 2012)	6 000
Prestation Yves Guérin	15 940	Conseil Général*	8 000
Frais de déplacement	400	Leader	9 700
Communication de l'évènement	19 114	DRAC	1 000
Assurance	159	Contribution la Chaise Dieu commune et EPCI	1 000
		Autofinancement	17 098
TOTAL	44 798		44 798

* L'aide du Conseil Général est versée directement à l'artiste, à hauteur de 2 000€ et en déduction de la prestation de l'artiste au territoire.



Renseignements :
Emilie Grille : 04 73 53 16 91
culture-vallee-dore@orange.fr

Le Projet Culturel du Pays et les perspectives 2014

L'animation « culture » du Pays s'est achevée le 31 décembre 2013. Sophie Grimal aura accompagné la mise en œuvre de l'exposition et accompagné les porteurs de projets dans la constitution de leur dossier CCT.

La question de l'ingénierie culturelle reste posée, notamment dans le cadre des travaux sur l'avenir du Pays.

Un travail collectif a été réalisé par les étudiants de VetaAgroPariTech et dresse le constat suivant en termes d'organisation :

- **Le réseau intégré :**

Le premier modèle concerne 6 EPCI. Il repose essentiellement sur la délégation de la programmation culturelle au « Bief ».

Ce centre culturel intercommunautaire diffuse sur les territoires de ces EPCI des actions culturelles, en se servant des équipements locaux et des réseaux existants.

Il interagit fortement avec les manifestations, les artistes et les porteurs de projets culturels du territoire.

- **La ville ressource :**

Ce second modèle, dont Thiers et Courpière sont des exemples, repose sur la prise en main de la politique culturelle par la ville-centre, qui rayonne à l'échelle de l'EPCI et même au-delà.

- **Le réseau de proximité**

Le troisième modèle culturel a été développé par la Montagne Thiernoise, où la communauté de communes a mis elle-même en place une saison culturelle.

Elle rayonne sur les communes de cet EPCI grâce à des relais associatifs et également à l'accueil d'artistes en résidences courtes.

Des pistes de réflexion ont été proposées :

- Positionner le territoire et en particulier par le biais de la culture comme enjeu fédérateur
- Repérer les initiatives culturelles et ne pas être le simple guichet de la politique régionale (cf. volet opérationnel)
- Favoriser la coopération intercommunale sur la question des équipements, des programmations, de la mutualisation, ...

La culture aura sa place au sein de la démarche SCoT, comme le prévoit les articles du code de l'urbanisme (cf. Article L122-1-3, L122-1-5 et L122-3 / 3I, « Le projet d'aménagement et de développement durable fixe les objectifs des politiques publiques (...) culturel, (...) ainsi que dans les orientations, au égard de l'attractivité du territoire, et élément de cohésion sociale.

Perspectives 2014 et dates à retenir !

13 février : Réunion des réseaux culturels du territoire en présence des partenaires

24 février 2014 : CCT à 15h00 à la Maison du Parc

Printemps 2014 : Réflexion en faveur de l'accompagnement des porteurs de projets culturels avec l'appui du Transfo



Renseignements :

Emilie Grille : 04 73 53 16 91
vallee-dore@orange.fr

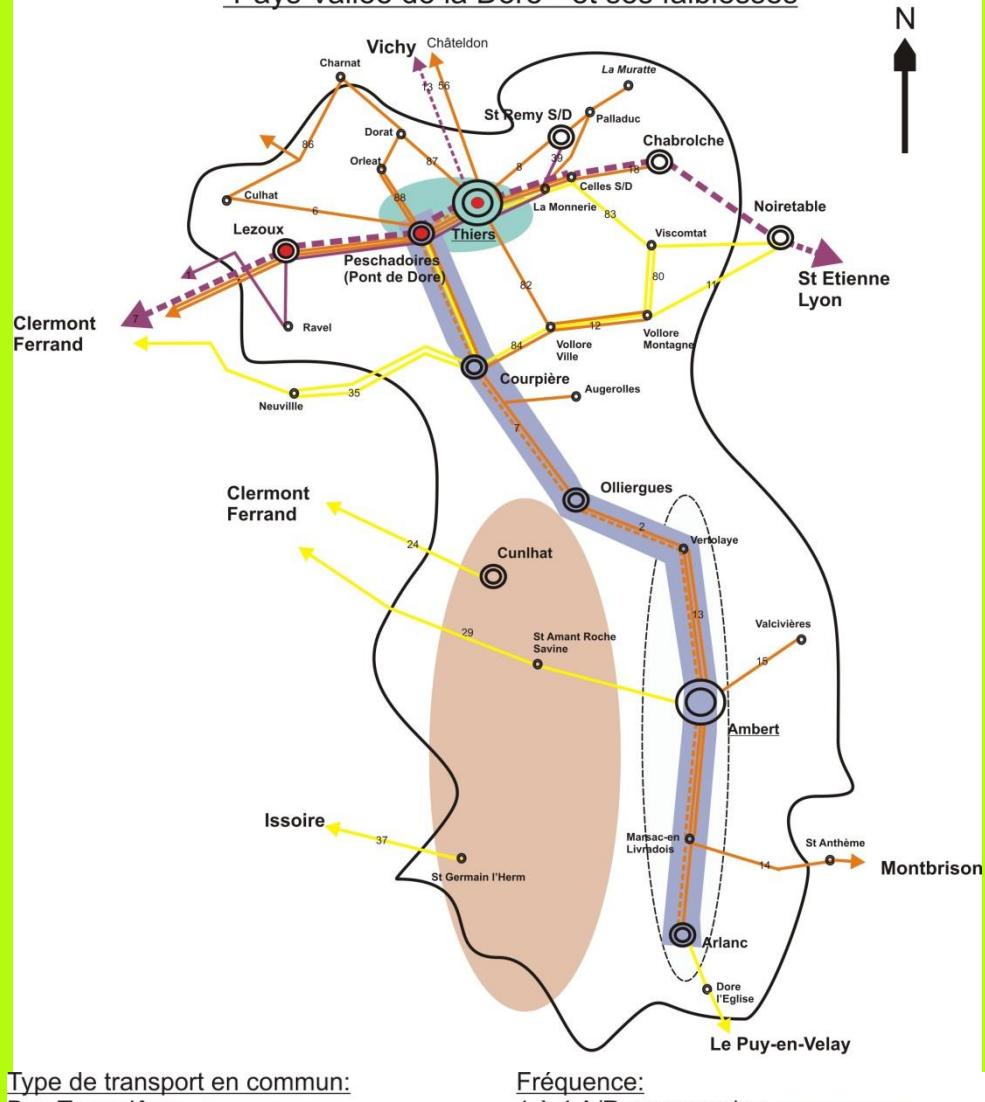
La mobilité et les déplacements au sein du Pays Vallée de la Dore

Annoncés en 2013, les prémisses de l'observatoire de la mobilité ont été animés dans le cadre d'une mission de stage longue durée. Le Pays a accueilli de mai à octobre Nans Genest, stagiaire au sein du MASTER STRATAM (Stratégie d'Aménagement des Territoires) dont la mission a porté sur la révision de l'état des lieux en matière de mobilité et des propositions d'actions.

Il en ressort d'ores et déjà une cartographie de l'offre de transport, qui a permis d'identifier des carences, en particulier sur les secteurs du Haut-Livradois et du Pays de Cunihat. Face à ce constat, un projet de ligne expérimentale a été présenté le 17 octobre au Conseil Général du Puy-de-Dôme, permettant de relier directement Ambert à Clermont-Ferrand par la RD 996 (Saint-Amant/Saint-Dier).

La mobilité aujourd'hui est abordée de façon transversale et la commission mobilité qui s'est réuni le 4 octobre 2013 a mis en exergue le fait qu'il n'existe pas de réponse unique, mais la nécessite de coordonner les offres avec les besoins de la population.

Réseaux de transport en commun sur le "Pays Vallée de la Dore" et ses faiblesses



Tous les rapports produits sont disponibles sur demande auprès d'
Emilie Grille :
04 73 53 16 91
vallee-dore@orange.fr

Et toujours, Le covoiturage

Le covoiturage ne doit pas être perçu comme une réponse unique, on sait sa pratique ponctuelle et difficile à mettre en œuvre, compte-tenu des freins psychologiques (partage du véhicule, quid des covoitureurs qui n'ont pas de voiture, ...).

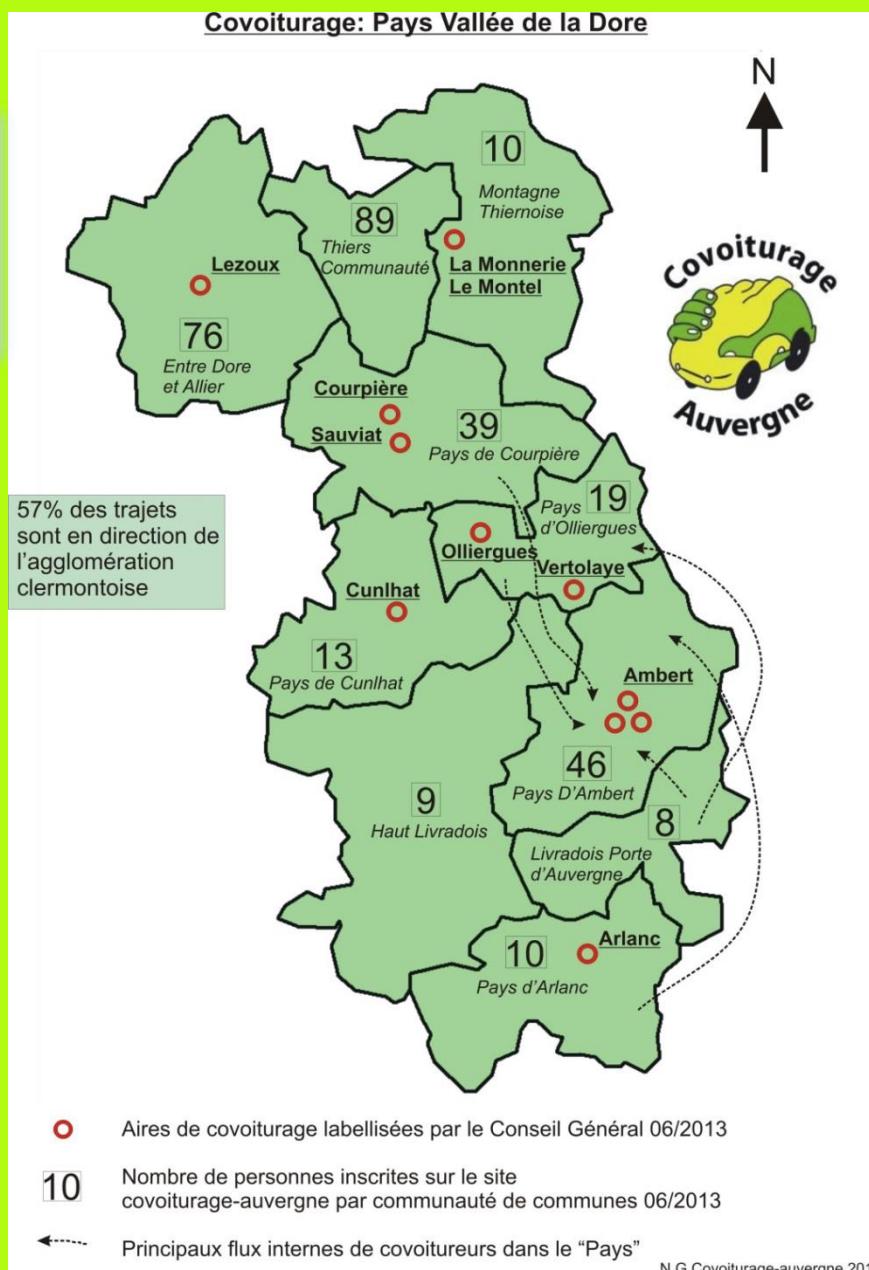
Le Pays ne souhaite pas faire la promotion de ce seul mode mais communique sur les outils existants, avec l'exemple des aires de covoiturages labellisées.

Pour cette action, le Pays a travaillé avec l'association covoiturage Auvergne depuis 2012.

Sur le Pays, 320 personnes sont inscrites sur le site covoiturage-auvergne.fr. (cf. illustration ci-dessous). Ces chiffres n'intègrent pas les inscriptions des autres sites de covoiturage comme covoiturage.fr.

Les actions de sensibilisation se sont poursuivies :

- ◎ 17 janvier 2013 : intervention au sein de l'entreprise Sanofi à Vertolaye pour communiquer sur le module « communauté ».
- ◎ 20 septembre 2013 : Participation de la communauté de communes du Pays de Courpière à la semaine de la mobilité durable



Perspectives 2014

Renforcer le volet mobilité en vue du SCOT
Mobilité et numérique



Renseignements :
Emilie Grille : 04 73 53 16 91
vallee-dore@orange.fr

Fin du programme Mieux s'organiser sur le Pays Vallée de la Dore

Le 9 février s'est tenue la réunion de clôture du programme lancé en avril 2012 . Près de 50 personnes ont participé à cette restitution afin de partager la feuille de route visant à organiser l'offre de soins de 1^{er} recours.

Parmi les actions à retenir, la diffusion d'un dépliant d'appel à destination des professionnels de santé désireux de s'installer sur le territoire, l'organisation de session d'accueil des internes au sein des CH de Thiers et d'Ambert, la diffusion d'un bulletin santé auprès des professionnels de santé tous les trimestres, et pour lesquelles le coordonnateur santé participe à la mise en œuvre.

Une action à retenir est la constitution de l'association Amélioration de la qualité des soins de ville Vallée de la Dore, qui réunit les professionnels de santé des secteurs d'Augerolles, Courpière, Cunlhat, St Dier, Olliergues et Vertolaye, et sur le point d'être reconnue Pôle de Santé Pluridisciplinaire par l'ARS Auvergne.

Au total, le Pays aura accompagner près de 10 professionnels de santé en 2013, candidats à l'installation ou cherchant des réponses pour leur activités.

Sous certaines conditions, le territoire peut bénéficier d'aide à l'installation.



Renseignements :
Emilie Grille : 04 73 53 16 91
vallee-dore@orange.fr

Signé le 14 mars 2012, le CLS, 1^{er} de la région auvergne permet de mettre en œuvre des fiches-actions en matière de prise en charge et de prévention.

Lors du dernier comité de pilotage du 22 novembre, l'ARS a souligné l'exemplarité les actions menées sur le Pays.

Coordonné par Fabrice Bretel, des actions au plus près de la population permettent de réduire les inégalités d'accès à la prévention et les indicateurs médico fragiles du territoire.

Exemple d'action réalisées :

- Poursuite du programme Vaincre le diabète sur le Pays Vallée de la Dore
- Colon tour à Ambert
- ...

Pour plus d'information sur le
Contrat Local de Santé,
www.ch-thiers.fr

Fabrice Bretel 04 73 51 10 00
f.bretel@ch-thiers.fr



Lancement de la concertation sur la prise en charge de la personne âgée en perte d'autonomie en appui de la mission MAIA

Le territoire a été reconnu pilote dans le cadre de « Mission pour l'Autonomie et l'Intégration des services d'aides et de soins pour les personnes Agées », pilotée par les 2 CLIC du territoire,

C'est une démarche d'organisation transparente dite d'intégration qui vise à :

- Simplifier le parcours des malades et de leurs aidants
- Améliorer la réponse apportée au malade et à sa famille :
 - ✓ harmonisée, quelle que soit la structure
 - ✓ complète et adaptée aux besoins de la personne
 - ✓ Individualisée pour les situations dites « complexes » via la Gestion de Cas
- Renforcer l'articulation des intervenants des champs sanitaire, social et médico social autour de la personne en perte d'autonomie et de ses aidants

Deux réunions d'information ont été co-organisées avec Florence Sauer, chef de projet du dispositif, l'une en réponse à la demande des professionnels de santé d'Ambert pour comprendre « qui fait quoi » en matière de prise en charge de la personne âgée en perte d'autonomie, le 26 mars 2013.

La seconde réunion a eu lieu à Thiers le 17 décembre 2013, afin de présenter les avancées de la démarche, en termes d'organisation et d'intégration.

C'est une des orientations du CLS et qui devrait faire l'objet de fiches-actions spécifiques dès 2014, avec par exemple a mise en place d'atelier mémoire, ...

- ◎ Pour plus d'information, Florence Sauer piloteambertthiers-maia@orange.fr
Bureau Ambert: 04 73 82 96 67/ Bureau Thiers: 04 73 51 64 85



Perspectives 2014

- Réunion du comité de pilotage local le 17 février 2014
- Une nouvelle fiche-action sur le vieillissement de la population



Renseignements :
Emilie Grille : 04 73 53 16 91
vallee-dore@orange.fr

L'élaboration des Programmes Locaux de l'Habitat

Les deux bassins de vie se sont engagés dans l'élaboration de PLH supra-communautaires, encouragés par le Conseil Général du Puy-de-Dôme.

Si les PLH à l'échelle du bassin d'Ambert ont été validé par la Commission Régionale de l'Habitat, les PLH du bassin de Thiers est été voté au sein des communautés de communes et sont attente d'une validation par la commission régional Habitat.

Les enjeux d'ores et déjà partagés en particulier avec les Porter à Connaissance de l'Etat :

- Conforter les centralités et en particulier le rôle des deux sous-préfectures
- S'adapter au vieillissement de la population et à la perte d'autonomie
- Agir pour la réhabilitation du parc privé ancien (luttes contre l'indignité et la précarité énergétique)
- Anticiper l'étalement urbain dans les secteurs de plaine
- Prévoir les moyens adaptés (humains, fonciers, financiers) de mise en œuvre pour 6 ans

Ces enjeux sont partagés à l'échelle du Pays, la politique « habitat » étant très étroitement liée à l'attractivité du territoire, et la présence des services aux personnes par exemple. Le Pays a participé en 2013 aux actions de coordination des 2 bassins.

Habiter autrement les centres-bourgs

L'appel à projet lancé conjointement par le Parc Naturel Régional Livradois Forez et le Conseil Général du Puy-de-Dôme est suivi par le Pays, dans la mesure où les bourgs-centres concernés sont structurés à cette échelle.

Le Pays a proposé d'accompagner les projets non-retenus (Olliergues, Ambert, Chabreloche), considérant que cette problématique est un enjeu commun du territoire, en particulier dans le cadre des politiques d'attractivité et d'accueil de population, ou encore en faveur de la mobilité. Un comité de suivi a été mis en œuvre en 2013 pour la finalisation des cahiers des charges, prenant en compte les éléments de restitution de l'appel à projet (cf. cahier du Parcn Urbanisme paru en décembre 2013).

Dans un 1^{er} temps, la commune de Chabreloche et la communauté de communes du Pays d'Olliergues vont lancer la consultation d'ici janvier 2014, tandis que le cahier des charges pour Ambert va être finalisé au printemps 2014.

Perspectives 2014

- 12 Février 2014 : Présentation des PLH du bassin de Thiers à la Commission Régionale de l'aHbitat
- Poursuite de la participation du Pays aux commissions
- Lancement de la consultation pour les études supra-communautaires en faveur des centres-bourgs de Chabreloche, Olliergues et Ambert, initialement prévue en 2013.

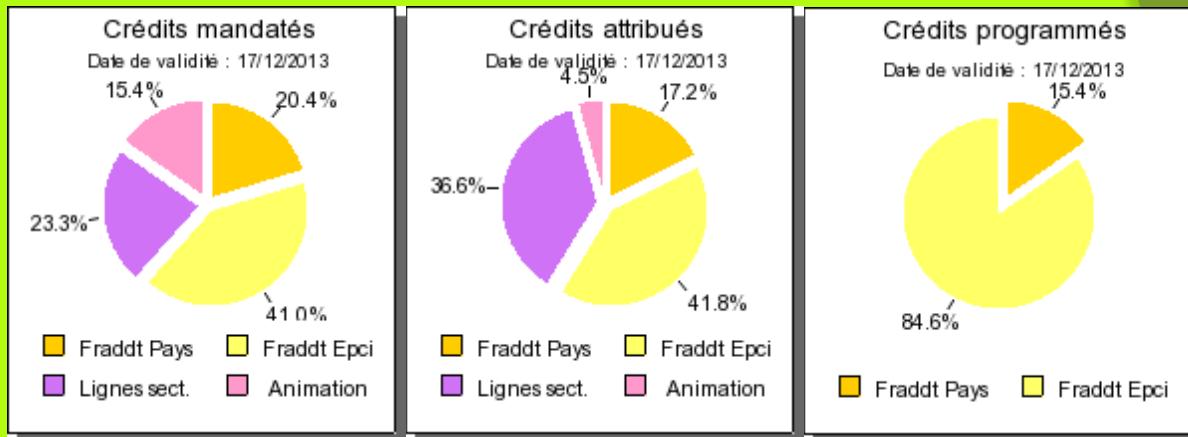


Renseignements :

Emilie Grille : 04 73 53 16 91
vallee-dore@orange.fr

Contrat Auvergne + : État d'avancement de la programmation

Source : ViziaTerritoires Auvergne + / ASTRE - Date de validité : 17/12/2013



Chiffres clés : Pays de la Vallée de la Dore - Contrat initial (y compris avenants 1 et 2)

Date de début du contrat : 31/01/2011 / Date de fin du contrat : 31/12/2014

Projets programmés	48
Projets subventionnés	16
FRADDT mobilisable	6 198 259 €
Crédits programmés FRADDT	5 282 223 € (85,2% de l'enveloppe)
Crédits attribués	2 043 421 € de FRADDT
Crédits mandatés	584 991 € de FRADDT

Perspectives 2014

- Poursuite des engagements possible jusqu'au 31 décembre 2014
- Réflexion en faveur des prochains contrats : volet numérique, services à la personne, ...



Renseignements :
Emilie Grille : 04 73 53 16 91
vallee-dore@orange.fr

Le Contrat Auvergne + en image

Services aux personnes

Lancement du CLSH en Montagne Thiernoise
FRADDT mobilisé : 540 634 €



Habitat

Réhabilitation de 4 logements sociaux à Dore l'Eglise (Pays d'Arlanc)
FRADDT mobilisé : 63 000 €



Réhabilitation de 3 logement sociaux à Cunlhat
FRADDT mobilisé : 45 000 €



Le Contrat Auvergne + en image

Équipements structurants - Culture -Tourisme

Projet de médiathèque numérique à Lezoux – Entre Dore et Allier

FRADDT mobilisé : 12 500€ pour la partie étude et 789 541 € pour la partie travaux



Crédit photo : Serero architectes

Lancement de la manufacture d'image à Ambert

FRADDT mobilisé : 36 000 €



Les membres du bureau

Depuis février 2012, le bureau est composé des élus suivants :

Président : Alain Néron, Délégué à Thiers Communauté Président

Trésorier : Michel Gonin (Délégué Pays de Courpière)

Trésorière-adjointe : Annie Gioux (Déléguée Pays d'Ambert)

Secrétaire : Paul Rodier (Délégué Montagne Thiernoise)

Secrétaire-adjoint : Dominique Hiberty, (Délégué Pays de Cunlhat)

Le bureau s'est réuni 7 fois en 2013 afin de préparer les grandes orientations issues de l'AG et en amont de chaque conseil d'administration (28 janvier, 26 mars, 8 avril, 16 mai, 19 septembre et 25 novembre).

À noter la démission du vice-président patrick Mauboussin, qui a quitté le territoire et ses fonctions d'élus en décembre 2013.

Le conseil d'administration

Composé de 2 délégués titulaires et d'un suppléant par communauté de communes, il associe également le président du Parc Naturel Régional Livradois Forez et le Conseil de développement. Il s'est réuni 3 fois en 2013, pour fixer les orientations de 2013.

L'équipe technique

Composée d'une salariée, Emilie, qui est en charge du suivi administratif et responsable des projets de l'association. Le Pays a bénéficié de la mise à disposition par le Bief d'un poste dédié à l'animation culturelle à mi-temps et qui s'est achevée le 31 décembre 2013.

Enfin de mai à octobre, le Pays a bénéficié de l'appui d'un stagiaire de Master STRATAM sur la mission « mobilité ».

Communication : une e-lettre bi-mensuelle

Depuis mai 2012, le Pays adresse une e-lettre, qui permet de suivre les actualités du Pays. Diffusées à l'ensemble des partenaires et des collectivités, c'est un premier pas dans la communication ouverte du Pays.

Les e-lettres ont permis de couvrir les évènements du Pays et 2 ont portés sur la mobilité.

E-lettre

Septembre 2013

Sommaire :

- Édito
- Quel scénario pour le Pays Vallée de la Dore ?
- CCT 2014

Vous avez dit PECT ?

Les députés ont approuvé dans la nuit du 19 juillet, en première lecture de la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, la création des « pôles d'équilibre et de coordination territorial ». Préférant le terme d'« équilibre » à « rural », les députés ont souhaité dépasser le clivage « rural-urbain » propres au Pays. Organisés sous forme de syndicats mixtes, les PECT permettront de conforter les conseils de développement et le rôle qu'ils jouent dans l'élaboration de projets de territoire, et permettront le portage de Scot. D'une manière plus générale, il s'agit de développer les démarches de mutualisation entre EPCI et de renforcer les démarches volontaires de coopérations intercommunautaires.

Édito

La période estivale a été propice aux réflexions stratégiques, à l'heure de la rentrée, de nouvelles organisations se mettent en place, dans la vie quotidienne au regard par exemple de la réforme des rythmes scolaires. Les mutations concernent aussi les territoires, le 23 juillet dernier, le projet de loi de modernisation de l'action publique territoriale, a été adopté en première lecture par l'Assemblée nationale. Le texte instaure la création de pôles d'équilibre et de coordination territoriaux (PECT), pour lesquels les Pays trouvent un intérêt particulier. Réorganisation au niveau local enfin, c'est l'objet de la formation-action Un Pays pour tous, conduite par le cabinet Mati et qui, je l'espère nous permettra d'élaborer une feuille de route pour les années à venir.

Alain NERON, Président du Pays Vallée de la Dore

Quel scénario pour le Pays Vallée de la Dore ?

« Choisir, c'est se priver ! ». Une phrase qu'il ne manque pas de retenir à l'ouverture de 2^e séminaire qui réunit un peu plus de 50 participants le 10 septembre au Centre Touristique La 0 située la commune du Brugeron. Pour cette 2^e rencontre, tous les territoires étaient représentés, la société civile a également répondu présente.

Après un bref rappel des objectifs de la formation-action, les participants ont été amenés à travailler en 3 ateliers sur les scénarios.

1 : Association interterritoriale, ou l'union des EPCI, la Vallée de la Dore continuera d'être un lieu d'échanges et de rencontres des communautés de communes, sur les thématiques identifiées dès sa création, à sauve la mobilité, la culture, l'habitat ou encore les services et la santé.

2 : Alliance des campagnes et des villes, les communautés de communes et les bourgs-centres sont les moteurs de l'association, avec pour objectif d'appuyer l'attractivité.

3 : Agence de coopération territoriale, où le Pôle d'Équilibre et de Coordination Territoriale, tel qu'il est prévu par la loi, avec une véritable mission d'animation.

Après travaux, il en ressort un scénario « évolutif », du 1 au 2 pour tendre vers le 3, un bilan positif des actions du Pays qui conforte sa place et sa légitimité auprès des acteurs locaux, et la volonté d'aller un peu plus loin, finalement un retour aux sources sur le notion de Pays, où il fait bon vivre et travailler.

Rendez-vous les 16 octobre et 13 novembre pour affiner les scénarios sans se priver !



Perspectives 2014

Le Pays n'a pas prévu d'embauche supplémentaire en 2014, malgré l'interruption du contrat de chargé de mission culture.

Pour des besoins ponctuels, il est prévu de faire appel à des prestataires extérieurs.

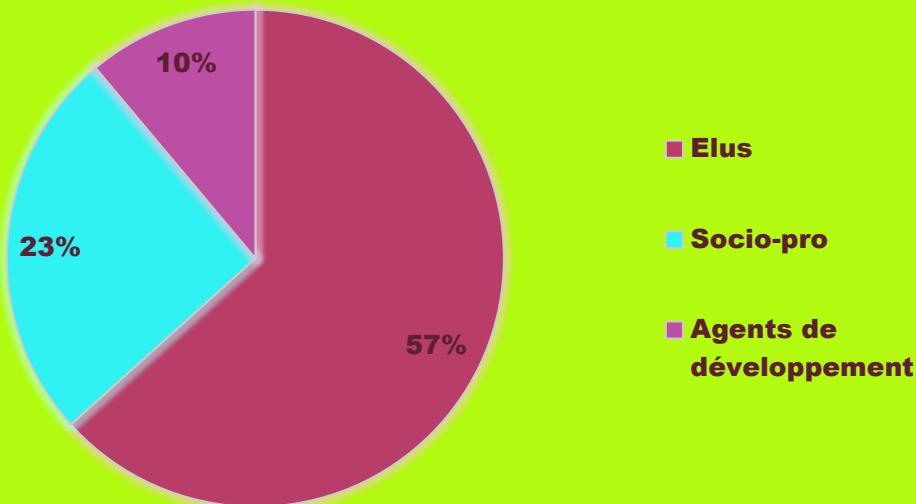


Renseignements :
Emilie Grille : 04 73 53 16 91
vallée-dore@orange.fr

Les séminaires « Un Pays pour tous »

Dans le cadre des réflexions sur le devenir du Pays et sur proposition du Conseil de développement, le Pays a bénéficié d'une mission d'appui en faveur de l'évaluation de son projet de territoire et des perspectives au regard des nouvelles politiques contractuelles et des projet de réforme en cours. Financé par l'ARDTA, c'est le cabinet MATI qui a été retenu, dirigé par Mohammed Chahid.

4 séminaires ont été organisés de juin à novembre et ont rassemblé près de 130 participants avec pour objectif la rédaction d'une feuille de route..



Les résultats

Un Pays au service de la quotidienneté et de l'attractivité , tel a été le scénario retenu au cours des séminaires, avec un Pays considéré comme :

- ◎ Une fédération de collectivités et de partenaires, le Pays demeurant un espace de dialogue et de concertation entre les EPCI membres, les villes et les partenaires
- ◎ Un lieu de débat et d'échanges, en faveur des chantiers reconnus comme la culture, la santé, la mobilité, et leur affirmation sous forme de schémas
- ◎ Un lobbying offensif, permettant d'accélérer les processus de contractualisation avec les partenaires mais aussi en faveur de l'impulsion des chantiers supra-territoriaux dont le numérique ou le SCoT

Pour en savoir plus, se référer au document « Un pays pour tous »



Renseignements :
Emilie Grille : 04 73 53 16 91
vallee-dore@orange.fr

Le Pays Vallée de la Dore en Auvergne

Au-delà des missions qu'il anime, le Pays participe aux actions de mise en réseau sur diverses thématiques.

Il est signataire d'une convention avec l'Association des Communes Forestières du Puy-de-Dôme dans le cadre de la mise en œuvre de la charte forestière à l'échelle de l'arrondissement d'Ambert.

Le Pays, adhérent à l'Agence Régionale de Développement des Territoires Auvergnats (ARDTA) bénéficie des services de l'Agence et participe activement à ses travaux (groupe de travail « accueil et santé »), participation aux universités européennes de l'Accueil, formation-action, ...). Plus d'info sur www.auvergnepro.com/

Le Pays participe également à la vie des Pays auvergnats, des réunions techniques sont régulièrement organisées sur des thématiques et préoccupations communes en particulier dans le cadre de la concertation pour les futurs contrats. Il était présent au 1^{er} forum Auvergne 2030 qui s'est tenu le 25 octobre dernier.

Il a aussi assisté à la restitution des travaux réalisés par le Conseil de Développement du Grand Clermont le 28 septembre 2013, l'occasion de partager des orientations communes s'agissant de l'attractivité du territoire, et de la place du Grand Clermont en Auvergne.

Le Syndicat Mixte Clermont Vichy Auvergne créé

Fruit d'une concertation depuis plusieurs mois, le syndicat mixte en faveur du pôle métropolitain a été créé par arrêté le 31 octobre 2013.

Ce syndicat qui s'étend sur deux départements : l'Allier et le Puy-de-Dôme, regroupe onze

EPCI à fiscalité propre :

- 2 communautés d'agglomérations : Clermont Communauté et Vichy Val d'Allier
- 8 communautés de communes : Issoire-Communauté, Limagne Bords d'Allier, Limagne d'Ennezat, Muret Allier, Nord Limagne, Riom Communauté, Thiers Communauté, Volvic Sources et Volcans
- la Chambre de commerce et d'industrie de la région Auvergne.

Il porte l'ambition de la reconnaissance de la métropole régionale, autour de 4 orientations :

- La promotion des mobilités durables
- Le renforcement de l'innovation et de l'économie de la connaissance
- Le développement du tourisme d'affaires et de l'offre culturelle et sportive d'excellence
- L'aménagement des territoires d'enjeux métropolitains

Le Pays Vallée de la Dore est membre du « comité partenariat », en présence des Parcs et des pays auvergnats concernés.



Renseignements :
Emilie Grille : 04 73 53 16 91
vallée-dore@orange.fr

2013 était annoncée comme une année charnière, à la fois concernant les chantiers du Pays, comme en témoigne l'exposition évènement De Fer et Dore, mais aussi la concertation issue des séminaires Un Pays pour tous.

2014 le sera tout autant !

Les élections municipales et le renouvellement auront bien sûr une incidence majeure mais les principales orientations demeureront inchangées.

Dans l'attente des votes en cours sur la réforme des collectivités, ou encore la loi ALUR, le Pays souhaite proposer une information à la **thématique du SCoT**.

La négociation avec les partenaires sera également nécessaire, en particulier pour anticiper les prochaines contrats Auvergne +, et le Pays souhaite dès lors inscrire le numérique comme une priorité du territoire. Si le schéma des infrastructures est connu, la question des usages est désormais prégnante, d'autant plus pour l'attractivité du territoire.

Le Pays souhaite ainsi poursuivre son rôle d'animateur du territoire, en partenariat avec le PNR Livradois Forez, sur les questions de développement économique et numérique. Son action auprès des acteurs culturels sera également confirmée.

A terme, l'évolution de son mode de gouvernance est rendu possible par la création des Pôles d'équilibre territoriaux et Ruraux (article 45 quinques), et qui reconnaît le rôle des conseils de développement. (cf. PROJET DE LOI de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles).



Renseignements :
Emilie Grille : 04 73 53 16 91
vallee-dore@orange.fr

La presse en a parlé !

Parmi les articles ci-dessous, l'exposition-événement De Fer et Dore a bénéficié d'une large couverture et une sélection des articles est proposée ci-dessous.

Livradois-Forez

SANTÉ ■ Le Pays Vallée de la Dore désormais guichet unique pour l'accueil de professionnels de santé

Des actions aux petits soins de la santé

Attirer de nouveaux professionnels de santé et améliorer l'offre de soin sur le territoire de la Vallée de la Dore. Pour répondre à ce double objectif, plusieurs actions vont être engagées par l'association Pays Vallée de la Dore.

Arthur Cesbron
orthur.cesbron@centrefrance.com

Mieux s'organiser pour mieux se soigner sur le Pays Vallée de la Dore. Depuis avril dernier, la problématique a alimenté une dizaine de réunions à Ambert, Augerolles, Cunlhat et Thiers entre des élus locaux et une cinquantaine de professionnels de santé du territoire. Au centre des débats : « L'attractivité du territoire, afin de définir des outils à développer pour attirer de nouveaux professionnels de santé », explique Émilie Grille, chef de projet au sein de l'association Pays Vallée de la Dore, à l'initiative de l'opération.

Après près d'un an de réflexion, plusieurs pistes d'actions vont être engagées. Les premières sont tournées vers l'extérieur, avec la réalisation d'un dépliant d'appel pour faire connaître le territoire, notamment dans les universités, et la mise en place

d'un guichet unique pour l'accueil de professionnels de santé. « L'idée est de faire en sorte que le Pays Vallée de la Dore soit l'interlocuteur unique pour les professionnels de santé qui souhaitent s'installer sur le territoire, où nous pourrons les diriger en fonction des besoins », détaille Émilie Grille. Le rôle de l'association se rapprocherait alors, dans le domaine de la santé, de celui du réseau Cap'Actif, qui accompagne déjà les créateurs et repreneurs d'entreprises dans le Livradois-Forez.

« Une pertinence territoriale »

Second axe d'actions : améliorer l'offre de soins sur le territoire en travaillant notamment sur la communication et la mise en relation des professionnels de santé. Concrètement, un bulletin d'informations, intitulé « Ils ont osé », sera réalisé chaque semestre et un répertoire des professionnels de san-



SANTÉ. L'association Pays Vallée de la Dore va mettre en œuvre plusieurs mesures afin d'attirer de nouveaux professionnels de santé sur le territoire. PHOTO D'ILLUSTRATION : RICHARD BRUNEL

té doit être créé. Autre projet d'envergure : un pôle de santé autour de Cunlhat (*voir ci-dessous*).

« Se retrouver autour de la table lors de ces réunions nous a permis d'échanger et d'avoir en-

vie de faire quelque chose, explique le docteur Bruno Follanfant, médecin à Cunlhat. Le fait de montrer que nous ne sommes pas dans un environnement de travail isolé peut être un facteur favorisant

l'installation. » « Ces réunions ont permis de mettre en place un dialogue entre les professionnels de santé et élus, se félicite également le président de la Vallée de la Dore, Alain Néron. Il faut qu'on monte en puissance sur cette

■ EN CHIFFRES

50 %

Soit la proportion de médecins généralistes qui ont plus de 55 ans sur le territoire du Pays Vallée de la Dore. Cette proportion atteint 39 % chez les dentistes, 27 % chez les infirmiers et 29 % chez les masseurs kinésithérapeutes (chiffres de la Caisse primaire d'assurance maladie 63).

127

Soit le nombre total d'installation de professionnels de santé de premier recours sur les douze dernières années sur les huit bassins de santé de proximité (BSP) du Pays Vallée de la Dore : 15 dentistes, 58 infirmiers, 39 masseurs kinésithérapeutes et 15 médecins généralistes.

ACTION ■ Coordination entre une vingtaine de professionnels de santé

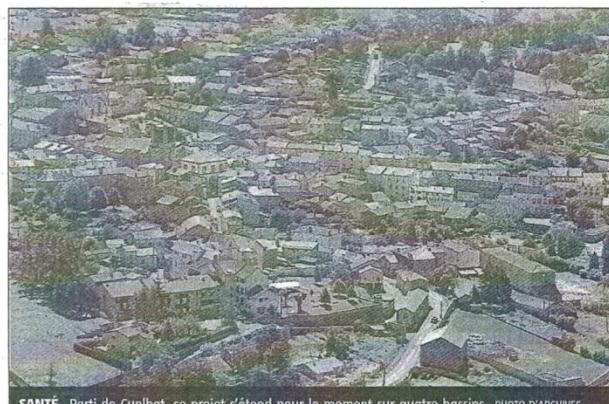
Vers un pôle de santé autour de Cunlhat

Dans le cadre du programme « Mieux s'organiser pour mieux se soigner sur le Pays Vallée de la Dore », une vingtaine de professionnels de santé des bassins de Cunlhat, Saint-Dier-d'Auvergne, Augerolles et Olliergues se sont regroupés en association.

« On vient de demander un accompagnement de l'Agence régionale de santé (ARS) en vue d'une reconnaissance comme pôle de santé », détaille Bruno Follanfant, médecin basé à Cunlhat.

« Maintenir un maillage territorial »

Pour obtenir cette reconnaissance, l'association doit mettre en place une coordination de soins entre les professionnels de santé du territoire concerné. « On peut imaginer, à l'avenir, un partage des dossiers médicaux, avec l'accord du patient bien entendu. Par exemple, pour traiter un patient diabétique, il faut une infirmière et un podologue, pas seulement un médecin généraliste. » L'association imagine aussi l'élaboration de formations interprofessionnelles.



SANTÉ. Parti de Cunlhat, ce projet s'étend pour le moment sur quatre bassins. PHOTO D'ARCHIVES

Une vingtaine de professionnels de santé (médecins, infirmières, pharmaciens, kinés, podologues) participent déjà à ce projet. « Nous sommes partis de Cunlhat mais l'échelle était trop petite donc nous l'avons étendu à ce qui correspond à une réalité professionnelle : notre territoire de permanence des soins obligatoires des médecins généralistes. »

Autrement dit : les bassins de Cunlhat, Saint-Dier-d'Auvergne, Augerolles, Olliergues, Courpière et Vertolaye. Pour le moment, seuls les quatre premiers bassins sont représentés au sein de l'association, « mais on reste ouvert aux professionnels de santé de Courpière et Vertolaye, s'ils le souhaitent », ajoute Bruno Follanfant, avant de préciser : « La vocation n'est

en aucun cas de réunir les professionnels de santé au même endroit, comme dans le cadre d'une Maison de santé, mais au contraire de maintenir un maillage sur le territoire. Ce qui n'empêche pas la constitution d'une Maison de santé parallèlement. Mais notre objectif est de maintenir l'accès au soin et de moderniser la coordination interprofessionnelle. » ■

■ À SAVOIR EN LIVRADOIS-FOREZ

EXPO ■ Des figures de pierre en photos

La Maison du Parc, à Saint-Gervais-sous-Meymont, accueille jusqu'au 13 mars une exposition de photographies « Pierre-fonç » : celle-ci présente une sélection de 86 figures de pierres choisies par l'auteur Philippe Bucherer, directeur de la prospective et de la communication à l'ENSA de Clermont-Ferrand, comme étant « les plus drôles, les plus grotesques et les plus significatives », parmi les 333 recensées dans le catalogue de l'exposition. Des visites commentées sont par ailleurs proposées aux écoles qui le souhaitent. Entrée libre aux heures d'ouverture de la Maison du parc. ■

CINÉ-PARC ■ Le programme des séances du mercredi 6 au mardi 26 mars

Les séances du cinéma itinérant « Ciné-Parc » ont lieu à 20 h 30, dans les salles des fêtes.

Sur le circuit 1, le film « Populaire » sera projeté à Puy-Guillaume, mercredi 6 mars ; à Billom (Moulin de l'Etang), mardi 12 ; à Saint-Jean-d'Heurs, mercredi 20 ; à Saint-Jean-des-Ollières, vendredi 22.

Sur le circuit 2, le film « Télé Gaúcho » sera projeté à Bort-l'Etang, mercredi 6 mars ; à Maringues (collège), mardi 12 ; à Saint-Victor-Montvianeix (Pitelet), samedi 16 ; à Saint-Dier-d'Auvergne, mardi 19.

Ciné-discussion, « Les femmes du bus 678 », à 20 h 30, salle des fêtes, à Billom (Moulin de l'Etang), mardi 26. ■



FILM. « Télé gaúcho », projeté sur le circuit 2.

CONSULTATIONS. Dépistage. Des consultations de dépistage anonymes et gratuites du VIH, des hépatites et des infections sexuellement transmissibles (CDAG/CIDDIST) sont assurées un mardi après-midi par mois (en février : le 26) au Centre d'action médico-sociale d'Ambert, situé 9, rue des Chazeaux. Pour tous renseignements ou pour prendre rendez-vous, appeler le 04.73.14.50.80. ■

→ LES FILMS À L'AFFICHE DU CINÉMA « LA FAÇADE » CETTE SEMAINE



LE DERNIER REMPART. De Kim Jee-Woon. Ray après une opération ratée qui l'a laissé rongé par les remords se retrouve shérif d'une paisible petite ville, tout près de la frontière mexicaine.

ALCESTE À BICYCLETTE. De Philippe Le Guay. Au sommet de sa carrière d'acteur, Serge a quitté le monde du spectacle. Il vit en ermite sur l'île de Ré lorsque débarque Gauthier, un acteur très célèbre. (Photo)

INTERSECTIONS. De David Marconi. Un couple américain en voyage de noces au Maroc, l'amant de la mariée, un dangereux trafiquant, une femme énigmatique avec son bébé. Leurs histoires vont s'entrechoquer dans un brutal accident de voitures. ■

Ambert → Vivre sa ville

INSTALLATION ■ L'artiste auvergnat Yves Guérin expose ses œuvres monumentales dans la vallée de la Dore

L'exposition mêle le fer et le savoir-faire

Une exposition d'art contemporain tout au long de la vallée de la Dore, c'est ce qui est en train de se mettre en place. La première œuvre est arrivée mercredi dernier à Ambert.

Émilie Chantegrel
ombert@centrefrance.com

Tout au long de la vallée de la Dore, une trentaine de sites a été choisi afin d'installer les 35 œuvres monumentales d'Yves Guérin, célèbre sculpteur auvergnat.

C'est dans le cadre de la commission culturelle de l'association Pays Vallée de la Dore, que

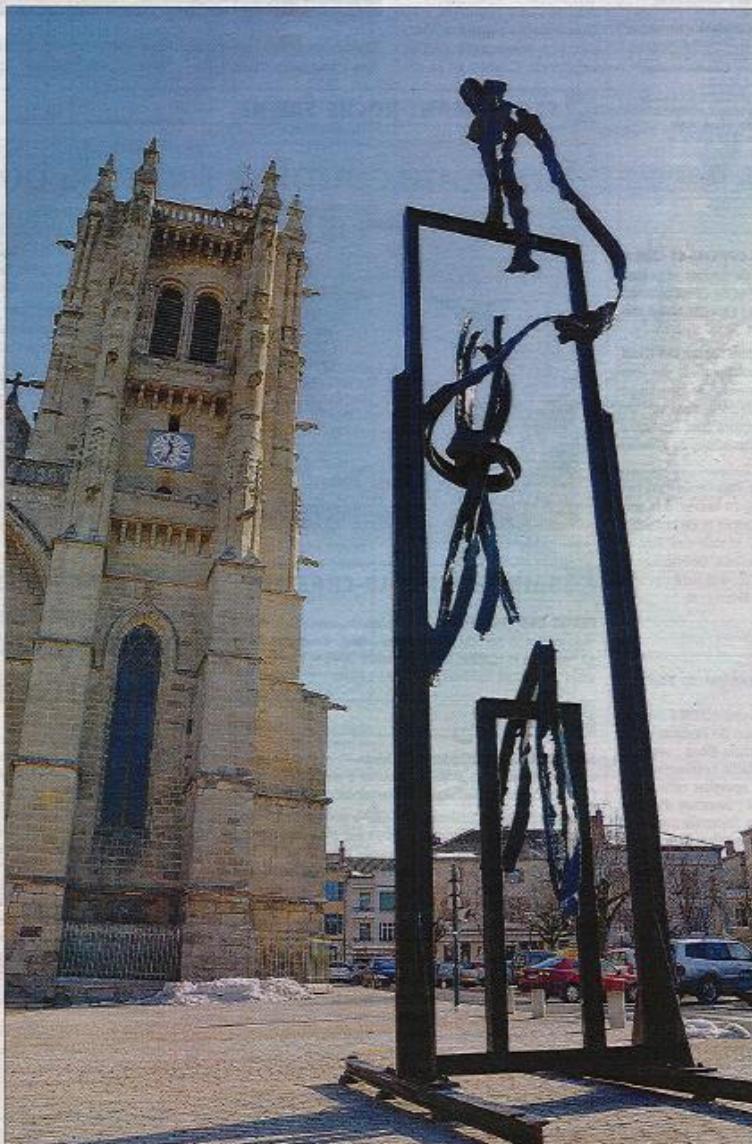


« J'ai en quelque sorte adapté ma création à la hauteur de l'église ».

YVES GUÉRIN. Sculpteur.

cette grande exposition, *De fer et Dore* a pu voir le jour. Elle devrait s'étaler de mai à novembre et mettre en lumière la richesse paysagère et patrimoniale du territoire. Déjà les installations ont commencé.

Parmi les sites sélectionnés, des lieux emblématiques du territoire. Il y a la chapelle Saint-Just à Tours-sur-Meymont, le col du Béal, le col des Sapeyres, le lac d'Aubusson-d'Auvergne, la gare de l'Utopie à Vertolay, le parc Lasdonnas à Courpière, le musée de la céramique à Lezoux ou encore l'usine du May et le rond-point du Félix à Thiers. Et donc le parvis de l'église Saint-Jean, à Ambert et la place de la Gare. Mercredi



MONUMENTALE. Installée mercredi dernier, la sculpture d'Yves Guérin reste sur le parvis de l'église jusqu'en novembre. Celle prévue à la gare ne devrait pas tarder à arriver.

dernier, l'artiste est venu poser la toute première sculpture à Ambert.

Si certains lieux accueilleront des œuvres d'Yves Guérin déjà dans son atelier et donc

déjà « montrées » au public, d'autres au contraire ne sont jamais sorties de son lieu de pro-

duction à Romagnat et n'ont donc jamais été dévoilées.

Ambert, quant à elle, a la chance de voir installer une réalisation inédite. Crée spécialement pour l'occasion et le lieu. Elle mesure 11 mètres de haut et pèse environ 5 tonnes. « J'ai eu quelque sorte voulu adapter ma création à la hauteur de l'église. Les portes de l'édifice sont représentées, avec une corde qui l'escalade. D'ailleurs, la sculpture s'appelle Ascension. Et il y a aussi un côté plus mystique », dévoile l'artiste.

Faire découvrir le territoire autrement

« C'est un projet culturel de territoire, qui fédère l'ensemble des acteurs », se réjouit Émilie Grille, chef de projet du Pays Vallée de la Dore. L'initiative s'inscrit comme un symbole du « travailler ensemble ». La période choisie, de mai à novembre, permet « d'animer dans la durée l'événement ». Le flux touristique dans la vallée est quand même important, à cette époque. Cela permet également d'intégrer une médiation avec les scolaires. Et les deux œuvres échabotieront avec les autres manifestations ambertoises se déroulant sur l'année. »

Les réalisations, en rail de chemin de fer, un matériau brut et rejet de l'identité du territoire dont l'activité industrielle et les savoir-faire se sont longtemps développés autour du fer et de la ressource en eau, sont résistantes au temps et aux aléas climatiques. « Si les communes le souhaitent, les œuvres pourront rester plus longtemps », ajoute Émilie Grille.

C'est aussi l'occasion de faire découvrir le territoire autrement et de répondre à des objectifs précis : sensibiliser les publics à la création contemporaine, permettre à l'artiste d'exposer son travail sur des sites d'exception, de participer au développement de la culture et du tourisme et aussi de contribuer à une image positive du territoire et renforcer son attractivité.

Un site Internet dédié à l'événement va prochainement voir le jour. Une carte du territoire sera réalisée. Elle répertoriera tous les sites d'exposition et un descriptif du lieu d'accueil sera proposé. ■

Promouvoir la mobilité

Le Pays Vallée de la Dore et la communauté de communes du Pays de Courpière participent à la semaine de la mobilité, en particulier en faveur de la promotion et l'information à la pratique du covoiturage. L'intérêt est de susciter des mises en réseau de la part de covoitureurs potentiels qui ne se connaîtraient pas encore, mais aussi et bien sûr de réduire les déplacements, à la fois pour limiter l'émission de gaz à effet de serre et les dépenses des ménages.

Un questionnaire est disponible pour les habitants du Pays de Courpière, directement dans les mai-

ries. Possibilité également de le saisir en ligne sur le site de la communauté de communes <www.pays-courpiere.fr>.

Une rencontre sera organisée dans le cadre de la semaine européenne de la mobilité vendredi 20 septembre à 18 h 30 sous la halle devant la bibliothèque municipale de Courpière en même temps que le marché de l'AMAP de la Dore, et avec d'autres animations au programme.

INFORMATIONS. Pour plus de renseignements, contacter Nans Genest au 04.73.53.16.91 ou sur <mobilite.vallée.dore@gmail.com>

COURPIÈRE

Bouger autrement grâce au covoiturage



ENVIRONNEMENT. « Covoiturer permet non seulement de faire des économies de carburant mais c'est aussi faire un geste citoyen en faveur de la réduction des gaz à effet de serre ». Tel était le message de l'action de sensibilisation.

À l'occasion de la Semaine de la mobilité, l'association Pays Vallée de la Dore a lancé une grande action de sensibilisation aux avantages du covoiturage sur son territoire. Une information sur le thème de « Bougez autrement » était proposée au public, vendredi dernier, dans la cour de l'ancienne école de filles à Courpière. L'occasion pour Pays Vallée de la Dore et la communauté de communes du Pays de Courpière de travailler à la mise en relation des covoitureurs po-

tentiels qui travaillent en dehors du Pays de Courpière.

Nans Genest, un stagiaire qui prépare l'acquisition de ses compétences en aménagement des petites et moyennes villes, a rédigé un questionnaire proposé aux candidats éventuels au covoiturage (document disponible dans les mairies du territoire, à retourner à Pays de la Dore, 4 avenue Jean-Jaurès 63120 Courpière). ■

Contact. Plus d'information auprès de Nans Genest par mail, mobilite-vallée-dore@gmail.com ou par téléphone au 04.73.53.16.91

« DE FER ET DORE » PROLONGÉE



EXPOSITION. Plein air. Des œuvres forgées à partir de rails de chemin de fer, une galerie à ciel ouvert qui s'étend sur plus de 100 km, des sculptures qui se dressent jusqu'à 12 mètres de hauteur : l'exposition événement des œuvres d'Yves Guérin « De Fer et Dore » joue les prolongations jusqu'au printemps 2014 ! ■



RÉSULTATS DE LA COLLECTE ANNUELLE DE LA BANQUE ALIMENTAIRE

GÉNÉROSITÉ. Collecte. La collecte annuelle de la Banque alimentaire, qui s'est déroulée le week-end dernier à Ambert, a permis de collecter 3.242 kg bruts de denrées alimentaires. Elles seront redistribuées au plus démunis par les assistantes sociales du secteur du CIAS d'Ambert et les associations caritatives locales, tout au long de l'année 2014. Cette collecte, très satisfaisante mais en baisse étant donné la conjoncture, est le fruit de la générosité des donateurs locaux. Cette collecte a pu se faire grâce au Secours catholique, la Maison de l'alimentation, le Rotary club, les Festos du cœur, le CIAS ainsi que tous les magasins qui ont permis l'accueil et la mise en place de cette action. ■

Ambert → Vivre sa ville

TRANSPORT ■ Le projet d'une nouvelle ligne jusqu'à Clermont pour attirer de nouveaux usagers

Se rendre à Clermont un peu plus vite

Une étude est en cours pour lancer une ligne de transport expérimentale entre Ambert et Clermont-Ferrand via le territoire du Haut-Livradois.

Véronique Terret
ambert@orange.fr

La mobilité, un enjeu majeur pour le territoire d'Ambert ? Au vu de sa situation géographique, certainement. Séparée de l'agglomération clermontoise par le massif du Livradois, la sous-préfecture peut paraître d'autant plus isolée que le service de transport en commun qui la relie à Clermont-Ferrand ne semble pas adapté. Une nouvelle ligne de bus expérimentale pourrait donc ouvrir en 2014.

1 h 50. C'est le temps qu'il faut actuellement pour rejoindre Clermont-Ferrand en bus depuis Ambert via... Thiers. Une durée de trajet qui n'incite pas à emprunter les transports surtout lorsqu'on travaille sur la grande agglomération. « Le dernier bus de Clermont part à 17 heures. Pour pouvoir emprunter le bus, la journée de travail ne devrait pas dépasser 6 heures », souligne Émilie Grille, chef de projet des pays de la Vallée de la Dore. De la même manière, les personnes venant de l'extérieur peuvent être dépendantes des transports. « Avec une desserte le lundi et le vendredi sur les lignes transversales (Clermont-Cunihat par exemple), certains n'ont pas



COMBINAISON. les Bus des Montagnes desservent les arrêts de la ligne Transdôme. PHOTO D'ILLUSTRATION

d'autres choix que de devenir interne dans les établissements scolaires », explique Émilie Grille.

Étude de faisabilité

Le pays de la Vallée de la Dore qui travaille depuis des années sur la question de l'attractivité du territoire a donc décidé de passer à la vitesse supérieure. En partenariat avec les communautés de communes du Pays

de Cunihat, du Haut Livradois et du pays d'Ambert, une étude sur la faisabilité d'une ligne de bus expérimentale a été lancée. Cette nouvelle ligne permettrait de relier Ambert à Clermont-Ferrand via les communes de Saint-Amant-Roche-Savine, Cunihat, Saint-Dier-d'Avergne et Billom, en empruntant une partie du massif du Livradois actuellement peu desservi.

Avant la décision du Conseil

général qui financerait la ligne, le dossier du projet doit être bouclé prochainement. Il comprendra notamment les résultats d'un questionnaire soumis à la population (*lire par ailleurs*) et plusieurs chiffres essentiels : celui des personnes empruntant déjà les transports en commun ou le comptage des véhicules sur l'axe Ambert-Clermont via Cunihat. « La décision du Conseil n'interviendra pas avant le

prochain vote du budget, en mars prochain », précise Annie Gloux, présidente de la communauté de communes du pays d'Ambert.

Trois scénarios de transport

Si le financement est voté, les usagers pourraient donc utiliser cette nouvelle ligne aux nombres d'arrêts limités. « Pour rejoindre ces zones, les Bus des Montagnes, desservant actuellement les marchés, seront mis à contribution », ajoute Émilie Grille. Cependant, un seul des trois scénarios suivant sera retenu. Le premier relie Ambert et le centre de Clermont sans changement de mode de transport et à un prix unique. Inconvénient : les embûches aux abords de l'agglomération clermontoise. Deuxième scénario : le bus s'arrête à Vertaizon pour que l'usager puisse prendre le train. Le gain de temps serait important encore faut-il que l'usager accepte d'attendre sur le quai, en hiver par exemple, alors qu'il pourrait être au chaud dans sa voiture. A cela il faut ajouter un autre inconvénient, celui du prix du ticket qui atteindrait les 6 euros dans certains cas au lieu de 2 euros (prix d'un trajet en bus uniquement). Enfin, dernier scénario, le moins probable, un arrêt à la gare de Billom, beaucoup plus tard, si un projet de réouverture se concrétise.

Pour que cette ligne expérimentale, si elle voit le jour, se pérennise, le scénario choisi devra correspondre au mieux aux attentes et besoins des usagers. ■

Un questionnaire pour répondre aux attentes des usagers

Pour évaluer au mieux la mise en place de la nouvelle ligne de transport expérimentale entre Ambert et Clermont-Ferrand (*lire ci-dessus*), un questionnaire est distribué actuellement à l'ensemble de la population concernée.

Les petites communes ont déjà commencé la distribution. À Ambert, on réfléchit encore au meilleur moyen pour diffuser les questionnaires. Les différentes données devraient être traitées à la fin de l'année. Les conclusions et analyses qui ressortiront de cette étude devraient permettre d'ajuster au mieux la nouvelle offre de trans-



DÉLAI. les questionnaires devront être rendus fin décembre.

port aux réels besoins de la population. « C'est important de demander l'avis de la population même si c'est bien le Conseil général qui décidera en dernier lieu », souligne Annie Gloux, présidente de la communauté de communes du pays d'Ambert.

« À quelle heure souhaiteriez-vous que le bus arrive à Clermont-Ferrand, pour quel usage prendriez-vous ce transport ou quel temps de trajet seriez-vous prêt à faire ? ». Une dizaine de questions est ainsi posée sur les habitudes de transports de la population des communautés de communes

concernées. Le questionnaire n'est pas exclusivement réservé aux usagers réguliers mais concerne toute personne susceptible de prendre le transport en commun pour se rendre dans l'agglomération clermontoise.

Disponible en mairie

La multiplicité des réponses permettra aux acteurs porteurs du projet de construire une offre pertinente en rapport avec la réalité des besoins. Les questionnaires sont aussi disponibles en mairie de chaque commune ou sur simple demande par Internet : vallee-dore@orange.fr ■

Thiers